

# ÉTATS FINANCIERS

Au 31 décembre 2024





# Comptes consolidés au 31 décembre 2024 en normes comptables internationales IFRS

Le Groupe OCP publie ses comptes consolidés au 31 décembre 2024 selon le référentiel IFRS. Cette décision est conforme aux dispositions de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et à celles de l'article III, paragraphe 2 de la circulaire de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC).

L'ensemble des états financiers consolidés et les notes annexes sont consultables sur le site internet suivant : <http://www.ocpgroup.ma/fr/investisseurs/resultats-financiers>

## Note 1 - Principes comptables

### 1.1 BASES DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS

En application de l'avis n° 5 du Conseil National de la Comptabilité (CNC) du 26 mai 2005 et conformément aux dispositions de l'article III , paragraphe 2 de la circulaire du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), devenu AMMC (Autorité Marocaine du Marché des Capitaux), entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> avril 2012, les états financiers consolidés du groupe OCP sont préparés en conformité avec les normes et interprétations élaborées respectivement par « l'International Accounting Standards Board (IASB) » et par l'« IFRS Interpretations Committee », qui ont été adoptées par l'Union européenne.

La monnaie de présentation des comptes consolidés est le dirham marocain.

Les comptes consolidés du groupe OCP au 31 décembre 2024 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 11 mars 2025. Les principes comptables retenus au 31 décembre 2024 sont les mêmes que ceux retenus pour les états financiers consolidés au 31 décembre 2023. Ces comptes sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

### 1.2 NORMES ET AMENDEMENTS APPLICABLES À COMPTER DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024

Les normes et interprétations ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2024 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2024. Celles-ci portent sur :

- Amendement IAS 1 : Présentation des états financiers Classification des passifs courants et passifs non courants.
- Amendement IAS 1 Présentation des états financiers Dettes non courantes avec covenants.
- Amendement IFRS 16 Contrats de location Dette locative dans une opération de cession-bail.
- Amendement IAS 7 / IFRS 7 Opérations d'affacturage.

L'application de ces amendements est sans impact significatif sur les états financiers du Groupe.

## Note 2 - Faits marquants de l'exercice et événements postérieurs à la clôture

### 2.1 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

#### Opérations de carve-out

- **Transferts des actifs vers ocp Nutricrops S.A :**

Dans la continuité de sa transformation, le Groupe OCP a créé en octobre 2022, OCP Nutricrops S.A, filiale détenue à 100% et dédiée aux solutions de fertilisation des sols et des plantes.

OCP Nutricrops S.A a vocation à porter l'ensemble des actifs et activités, actuels et futurs, de production et commercialisation du périmètre « engrais » du Groupe.

En janvier 2024, OCP S.A. a procédé à une opération de carve-out au profit d'OCP Nutricrops S.A., transférant près de 33,6 milliards de dirhams d'actifs, comprenant 28,9 milliards de dirhams d'actifs immobilisés et 4,7 milliards de dirhams de stocks, et ce afin de renforcer sa position et ses capacités opérationnelles.

Le montant apporté en capital social s'élève à 17,5 milliards de dirhams et le montant des actifs cédés totalise 16,1 milliards de dirhams.

A fin 2024, un complément de transfert a été réalisé pour une valeur de cession de 4 milliards de dirhams.

- **Transferts des actifs vers OCP Green Water S.A :**

La filiale OCP Green Water a été créée en novembre 2022 afin d'assurer la production et la commercialisation de l'eau non conventionnelle à usage industriel et de l'eau potable.

Afin d'assurer une gestion optimale des actifs eau non conventionnelle et développer une expertise spécifique dans le domaine, OCP SA a procédé à un transfert des actifs en exploitation et en construction à l'entité OCP Green Water SA pour une valeur totale de 4,3 milliards de dirhams.

A fin 2024, un complément de transfert a été réalisé pour une valeur de cession de 0,9 milliard de dirhams.

#### Financement

##### Remboursement de la tranche résiduelle de l'emprunt obligataire émis en 2014 :

La tranche résiduelle du bond tranche 2024 d'un montant de 733 millions de dollars a été remboursée fin avril 2024.

##### Emission d'un emprunt obligataire en mai 2024 :

Conformément au Conseil d'Administration du 24 Avril 2024 qui valide les conditions de l'Eurobond, OCP S.A. a procédé à une levée de fonds sur les marchés obligataires internationaux pour un montant de 2 milliards de dollars. Cette nouvelle émission, est composée de deux tranches de maturités de 10 et 30 ans, avec des montants réalisés respectifs de 1,25 milliard de dollars et 750 millions de dollars, assorties de coupons de 6,75% et 7,50% respectivement.

OCP prévoit d'allouer les fonds levés au financement de son Programme d'Investissement Vert à horizon 2027, visant à atteindre ses objectifs en termes d'expansion des capacités de production, des investissements dans les domaines de l'eau et des énergies renouvelables ainsi que de la production d'ammoniaque vert.

### **Emission d'un emprunt obligataire en décembre 2024 :**

OCP S.A a procédé à une émission d'obligations ordinaires d'un montant de 5 milliards de dirhams afin de satisfaire une partie des besoins de financement de son programme d'investissement. Elle est composée de 5 tranches dont la maturité varie entre 10, 15, 20 et 30 ans.

### **Contrôle de SLM Société La Mamounia**

En juin 2024, les Domaines de l'État ont cédé leur participation dans SLM La Mamounia à OCP. La transaction s'élève à 1,7 milliard de dirhams. OCP, qui détenait auparavant 39,37 % du capital, devient désormais l'actionnaire majoritaire avec 58,92%.

### **Contrôle fiscal**

Avis de vérification fiscale reçu pour OCP SA, JFC 2, KOFERT, JFC IV et MHC pour l'IS, l'IR et la TVA pour des périodes différentes chacune comprises entre les exercices de 2016 à 2023.

Les contrôles fiscaux ont été clôturés par la signature des protocoles d'accord notamment OCP SA pour 1,9 milliard de dirhams.

## **2.2 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE**

### **OCP réalise avec succès une émission obligataire de 300 millions de dollars**

En février 2025, l'OCP réalise une opération de Tap Issue, une émission additionnelle d'un montant de 300 millions de dollars liée à l'émission obligataire internationale réalisée en mai 2024, qui s'élevait à 2 milliards de dollars.

Cette opération a été effectuée conformément à l'autorisation de son Conseil d'Administration du 3 décembre 2024 et aux dispositions du règlement européen (UE) 2017/1129, qui permettent l'émission d'obligations supplémentaires dans un délai de 12 mois suivant une émission initiale, dans des conditions simplifiées et dans la limite de 30% du montant initial.

OCP prévoit d'affecter les fonds levés au financement de son programme d'investissement.

## Note 3 - États financiers consolidés

### 3.1 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ DE L'EXERCICE

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
Produits des activités ordinaires	96 989	91 277
Production stockée	2 171	(6 993)
Achats consommés	(36 476)	(33 750)
Charges externes	(11 399)	(9 671)
Charges de personnel	(13 059)	(11 518)
Impôts et taxes	(407)	(313)
Résultats des co-entreprises	700	774
Résultat de change sur dettes et créances opérationnelles	119	(697)
Autres produits et charges récurrents	432	287
<b>EBITDA</b>	<b>39 068</b>	<b>29 396</b>
Amortissements et pertes de valeur	(9 673)	(8 394)
<b>Résultat opérationnel récurrent</b>	<b>29 395</b>	<b>21 002</b>
Autres produits et charges non récurrents	(1 564)	(2 135)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>27 831</b>	<b>18 866</b>
Coût d'endettement financier brut	(3 510)	(3 141)
Produits financiers des placements	428	526
<b>Coût d'endettement financier net</b>	<b>(3 082)</b>	<b>(2 615)</b>
Résultat de change sur dettes et créances financières	(71)	863
Autres produits et charges financiers	1 089	(713)
<b>Résultat financier</b>	<b>(2 063)</b>	<b>(2 465)</b>
<b>Résultat avant impôt</b>	<b>25 768</b>	<b>16 401</b>
Impôts sur résultat	(4 863)	(2 105)
<b>Résultat net de la période</b>	<b>20 906</b>	<b>14 296</b>
Résultat net part du Groupe	20 466	14 369
Résultat net part des intérêts ne donnant pas le contrôle	440	(72)
<b>Résultat de base et dilué par action en dirhams</b>	<b>240,49</b>	<b>169,53</b>

**3.2 ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ**

(En millions de dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
<b>Résultat net</b>	<b>20 906</b>	<b>14 296</b>
Écarts actuariels	(1 022)	(311)
Impôts	319	97
<b>Éléments non recyclables en résultat</b>	<b>(703)</b>	<b>(214)</b>
Écarts de conversion	(83)	(361)
Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH)*	(41)	715
Impôts	14	(250)
<b>Éléments recyclables en résultat</b>	<b>(109)</b>	<b>104</b>
<b>Produits et charges de la période comptabilisés directement dans les capitaux propres</b>	<b>(813)</b>	<b>(110)</b>
<b>Résultat global consolidé</b>	<b>20 093</b>	<b>14 187</b>
<i>Dont part du Groupe</i>	19 653	14 259
<i>Dont part des intérêts ne donnant pas le contrôle</i>	440	(72)

(\*) La part efficace de la couverture, correspondant à la portion de l'emprunt obligataire rachetée (44,44 % du bond à échéance 2025), a été figée parmi les réserves recyclables à hauteur de 228 millions de dirhams. La part de ces réserves figées ainsi que les gains et pertes accumulés en capitaux propres pour le reste de cette tranche seront comptabilisés en résultat lors de la reconnaissance du chiffre d'affaires futur, à partir d'octobre 2025.

En revanche, pour la tranche 2024, l'intégralité des réserves de couverture a été recyclée en réduction du chiffre d'affaires consolidé, pour un montant total de -80 millions de dirhams.

**3.3 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE**

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie & Équivalents de trésorerie	15 873	12 644
Actifs financiers de trésorerie	12	11
Stocks	22 911	18 272
Créances clients	20 275	18 718
Autres actifs courants	48 267	31 294
<b>Total actifs courants</b>	<b>107 338</b>	<b>80 940</b>
<b>Actifs non courants</b>		
Actifs financiers non courants	4 841	2 321
Participation dans les co-entreprises	8 433	7 545
Actifs d'impôt différé	180	52
Immobilisations corporelles	177 808	151 884
Immobilisations incorporelles	7 535	7 197
<b>Total actifs non courants</b>	<b>198 797</b>	<b>168 998</b>
<b>Total Actif</b>	<b>306 133</b>	<b>249 937</b>

## COMPTES CONSOLIDÉS - NORMES IFRS

(En millions de dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>PASSIF</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Emprunts et dettes financières courants	34 678	19 706
Provisions courantes	805	919
Dettes commerciales	30 979	28 937
Autres passifs courants	16 199	10 644
<b>Total passifs courants</b>	<b>82 661</b>	<b>60 205</b>
<b>Passifs non courants</b>		
Emprunts et dettes financières non courants	79 894	61 235
Provisions non courantes pour avantages au personnel	4 800	4 544
Autres provisions non courantes	4 088	1 904
Passifs d'impôt différé	4 271	2 110
Autres passifs non courants	11	9
<b>Total passifs non courants</b>	<b>93 064</b>	<b>69 801</b>
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		
Capital social	8 288	8 288
Primes liées au capital	18 698	18 698
Réserves consolidées - part Groupe	80 111	75 697
Résultat net - part Groupe	20 466	14 369
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>	<b>127 563</b>	<b>117 051</b>
Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	2 845	2 879
<b>Total Capitaux propres</b>	<b>130 408</b>	<b>119 930</b>
<b>Total passif et capitaux propres</b>	<b>306 133</b>	<b>249 937</b>



**3.4 TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS**

<i>(En millions de dirhams)</i>	<b>31 décembre 2024</b>	<b>31 décembre 2023</b>
<b>EBITDA</b>	<b>39 068</b>	<b>29 396</b>
subventions et dons accordés	(1 323)	(2 259)
Autres charges non courantes des exercices antérieurs	(162)	0
Autres charges et produits non courants	(108)	(12)
Résultats des co-entreprises	(700)	(774)
Autres	(5)	(3 364)
<b>Marge brute d'autofinancement</b>	<b>36 770</b>	<b>22 987</b>
<b>Incidence de la variation du BFR</b>	<b>(9 405)</b>	<b>1 784</b>
<i>Stocks</i>	(2 834)	9 057
<i>Créances commerciales</i>	780	(3 480)
<i>Dettes commerciales - fournisseurs</i>	(3 181)	1 389
<i>Autres actifs et passifs courants</i>	(4 171)	(5 183)
Impôts versés	(562)	(6 421)
<b>Total Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle</b>	<b>26 804</b>	<b>18 350</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(43 588)	(26 825)
Cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	114	191
Placements financiers nets	(108)	79
Incidence des variations de périmètre*	(1 549)	(1 447)
Acquisition d'actifs financiers	(336)	(765)
Dividende reçus	486	343
<b>Total Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>(44 981)</b>	<b>(28 424)</b>
Émission d'emprunts	50 310	18 689
Remboursement d'emprunt	(17 168)	(6 623)
Variation TSDI		5 000
Coupons TSDI	(711)	(442)
Intérêts financiers nets versés	(3 644)	(3 140)
Dividendes payés aux actionnaires du Groupe	(7 186)	(9 066)
Dividendes payés aux minoritaires	(186)	(198)
<b>Total Flux net de trésorerie liés aux opérations de financement</b>	<b>21 415</b>	<b>4 221</b>
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	(7)	(60)
<b>Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>3 229</b>	<b>(5 912)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	12 644	18 557
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	15 873	12 644
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>3 229</b>	<b>(5 912)</b>

\* Dont acquisition de 26% supplémentaires des titres de la Mamounia SLM pour un prix de 1,7 milliards de dirhams.

### 3.5 VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(En millions de dirhams)	Capital social	Primes liées au capital	Écart actuariel <sup>(1)</sup>	Dettes super subordonnés	Autres réserves consolidées
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2022</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(3 959)</b>	<b>7 886</b>	<b>49 988</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2022					28 185
<b>Résultat global consolidé de l'exercice 2023</b>			<b>(214)</b>		
Emission titres super subordonnés				5 000	
Coupons titres super subordonnés				(442)	
Variation de périmètre					
Dividendes versés					(9 219)
Autres					(598)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2023</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(4 173)</b>	<b>12 444</b>	<b>68 355</b>
Affectation du résultat de l'exercice 2023					14 369
<b>Résultat global consolidé de l'exercice 2024</b>			<b>(703)</b>		
Emission titres super subordonnés					
Coupons titres super subordonnés				(711)	
Variation de périmètre <sup>(4)</sup>					(1 397)
Dividendes versés					(7 186)
Autres					153
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2024</b>	<b>8 288</b>	<b>18 698</b>	<b>(4 876)</b>	<b>11 734</b>	<b>74 293</b>

<sup>(1)</sup> Les régimes à prestations définies font l'objet d'une provision, déterminée à partir d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières. Les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

Écart de conversion	Actifs réévalués à la juste valeur par capitaux propres <sup>(2)</sup>	Quotes part de gains et pertes comptabilisés en capitaux propres (variation CFH) <sup>(3)</sup>	Résultat net	Total capitaux propres Part Groupe	Part des intérêts ne donnant pas droit au contrôle	Total capitaux propres
(21)	(521)	(493)	28 185	108 052	3 098	111 150
			(28 185)			
(361)		465	14 369	14 259	(72)	14 187
				5 000		5 000
				(442)		(442)
					51	51
				(9 219)	(198)	(9 417)
				(598)		(598)
(381)	(521)	(29)	14 369	117 051	2 880	119 930
			(14 369)			
(83)		(27)	20 466	19 653	440	20 093
				(711)		(711)
				(1 397)	(318)	(1 715)
				(7 186)	(186)	(7 373)
				153	30	183
(464)	(521)	(55)	20 466	127 563	2 845	130 408

<sup>(2)</sup> Moins-value latente représentant la dépréciation de la participation du Groupe dans Heringer.

<sup>(3)</sup> Le Groupe a mis en place une couverture de change, la stratégie de couverture se traduit par la comptabilisation en réserves consolidées (OCI-Other Comprehensive Income), pour la part efficace, de l'effet de change sur la dette jusqu'à sa maturité.

<sup>(4)</sup> Acquisition par MHC de 26% de parts supplémentaires dans la Mamounia pour un montant global de 1,7 milliard de dirhams.

## Note 4 - Périmètre de consolidation et variation du périmètre

### 4.1 PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Entité	Pays d'implantation	Devise	31 décembre 2024		31 décembre 2023	
			Méthode de consolidation	% d'intérêt	Méthode de consolidation	% d'intérêt
<b>Activité industrielle-Mine</b>						
<b>OCP SA - Holding</b>	<b>Maroc</b>	<b>MAD</b>	<b>Mère (IG)</b>	<b>100,00</b>	<b>Mère (IG)</b>	<b>100,00</b>
Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Activité industrielle - Chimie</b>						
Nutricrops	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company I - JFC I	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company II - JFC II	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
KOFERT (ex JFC III)	Maroc	MAD	IG	50,00	IG	50,00
Jorf Fertilizer Company IV - JFC IV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jorf Fertilizer Company V - JFC V	Maroc	MAD	IG	60,00	IG	60,00
Euro Maroc Phosphore - EMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Indo Maroc Phosphore - IMA	Maroc	MAD	ME	33,33	ME	33,33
Pakistan Maroc Phosphore - PMP	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Paradeep Phosphates Ltd. - PPL	Inde	INR	ME	28,05	ME	28,05
Fertinagro Biotech	Espagne	EUR	ME	20,00	ME	20,00
OCP Fertinagro Advanced solutions - OFAS	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
Groupe PRAYON	Belgique	EUR	ME	50,00	ME	50,00
South East European Fertilizer Company - SEEFECO	Roumanie	USD	ME	50,00	ME	50,00
<b>Trading</b>						
OCP AFRICA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Fertilizantes	Brésil	BRL	IG	100,00	IG	100,00
OCP North America	USA	USD	IG	100,00	IG	100,00
SAFTCO	Suisse	USD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Energie</b>						
OCP Green Energy - OCPGE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP Green Water - OCPGW	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Ingénierie et consulting</b>						
Dupont Ocp Operations Consulting - DOOC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Jacobs Engineering - JESA	Maroc	MAD	ME	50,00	ME	50,00
OCP Solutions	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
TEAL Technology & Services - TTS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
VALYANS	Maroc	MAD	ME	22,00	ME	22,00
<b>Fondations</b>						
Fondation OCP	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Fondation Phosboucrââ	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Ecosystème UM6P</b>						
Association pour la Promotion de l'Enseignement d'Excellence - APEE	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
BIDRA Innovation Ventures Fund	Etats-Unis	USD	IG	100,00	IG	100,00
Fluoralph*	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Foncière Endowment 1 - FE1	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Health Care City Building Company - HCCBC	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
INNOV'X	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Mining Operations Lab - MOL	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique - UM6P	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Endowment Holding - UM6PEH	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique France - UM6PF	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Univéristé MED6 polytechnique Paris - UM6PP	France	EUR	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique HOSPITAL - UM6PH*	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Université MED6 polytechnique Ventures - UM6P Ventures*	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Hôtellerie</b>						
OCP Hospitality	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Maghreb Hospitality Company SA - MHC	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société Foncière de la Lagune - SFL	Maroc	MAD	IG	61,84	IG	61,84
Société La Mamounia - SLM	Maroc	MAD	IG	58,92	IG	39,37
Société Palais Jamai - SPJ	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société de Gestion de l'Hôtel Michlifén	Maroc	MAD	IG	60,49	IG	60,49
Société du Michlifén et Golf*	Maroc	MAD	IG	75,61	IG	75,61
Société Hotelière de Benguéir	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Développement urbain</b>						
Société d'Aménagement et de Développement Vert - SADV	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Société d'Aménagement et de Développement de Mazagan - SAEDM	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
<b>Autres</b>						
OCP Innovation Fund For Agriculture - OIFFA	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
OCP International	Pays-Bas	USD	IG	100,00	IG	100,00
Société de Transports Régionaux - SOTREG	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Compagnie Marocaine de Transport et d'Affretments Maritimes - COMATAM	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00
Centre d'Études et de Recherches des Phosphates Minéraux - CERPHOS	Maroc	MAD	IG	100,00	IG	100,00

\* Entités entrantes

### 4.2 VARIATION DU PÉRIMÈTRE

Le périmètre de consolidation du Groupe a connu les variations suivantes :

- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de Fluoralpha. Il s'agit d'une nouvelle entité destinée à exploiter le fluorure d'hydrogène.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de l'UM6P Ventures. C'est la branche d'investissement de l'UM6P (Université Polytechnique Mohammed VI) dont la mission est de développer l'entrepreneuriat et d'accélérer la mise sur le marché de l'innovation scientifique au Maroc et en Afrique.
- L'intégration à 100% dans le périmètre de consolidation de l'UM6P Hospital. Il s'agit de l'entité juridique qui portera le projet Smart Health Care City, et dont l'objet social est la création, la détention, la location et l'exploitation d'établissement de santé.
- L'intégration dans le périmètre de consolidation de la Société du Michlifen et Golf. Cette entité est créée par MHC et a pour objectif l'exploitation et la gestion du Michlifen Resort & Golf.



7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7<sup>ème</sup> étage  
Casablanca

**GROUPE OCP**

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES**

**EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**



Aux Actionnaires de la société

**OCP S.A**

2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP  
Casablanca

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS  
CONSOLIDES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

**Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la société OCP S.A et de ses filiales (le « Groupe ») qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2024, ainsi que le compte de résultat consolidé et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de MMAD 130.408 dont un bénéfice net consolidé de MMAD 20.906.

Nous certifions que les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) telle qu'adoptées dans l'Union Européenne.

**Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Questions clés de l'audit	Notre réponse
<b>Evaluation des immobilisations corporelles et incorporelles</b>	
<p>Au 31 décembre 2024, les valeurs nettes comptables des immobilisations corporelles et incorporelles s'élevaient respectivement à MMAD 177.808 et MMAD 7.535 (soit 61% du total des actifs).</p> <p>Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition, de production ou d'entrée dans le Groupe, diminué des amortissements et des pertes de valeur éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés. Elles sont amorties selon les modalités définies en annexe. Leur durée d'utilité est réexaminée à chaque clôture pour que celle-ci reflète les durées d'utilisation prévues.</p> <p>Le Groupe procède à des tests de perte de valeur :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- des actifs corporels à durée de vie déterminée lorsqu'il existe des indices de perte de valeur tels que définis dans les annexes.</li> <li>- au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéterminée.</li> </ul> <p>Ces actifs sont testés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) définies par le Groupe, sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles et incorporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du poids de ces actifs dans les comptes du Groupe, et de la poursuite par le Groupe de son programme d'investissements ;</li> <li>- du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation corporelle.</li> <li>- de l'importance des jugements et l'utilisation de l'estimation par la Direction dans : <ul style="list-style-type: none"> <li>• La définition des durées d'utilité retenues par composants ;</li> <li>• La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés, des taux d'actualisation et de croissance à long terme, utilisés pour les tests de dépréciation.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ prendre connaissance et tester l'efficacité des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations incorporelles et corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'utilité des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ;</li> <li>▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ;</li> <li>▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations incorporelles et corporelles et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ;</li> <li>▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2024 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. Le Groupe n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.</li> </ul>



**Provision pour avantages au personnel**

Le Groupe dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4.798 au 31 décembre 2024.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel. Les différences liées aux changements d'hypothèses actuarielles et les ajustements liés à l'expérience constituent des écarts actuariels comptabilisés en capitaux propres non recyclables conformément aux dispositions de la norme IAS 19 révisée.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité...

Il est à noter que le Groupe OCP a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat du Groupe. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par le Groupe.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par le Groupe, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par le Groupe des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction ;
- examiner la cohérence des analyses de sensibilité présentées notamment dans les notes de l'annexe aux états financiers consolidés.

**Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation.

Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Casablanca, le 18 mars 2025

**Les commissaires aux comptes**

**Fidarc Grant Thornton**

**FIDARC GRANT THORNTON**  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss Slaoui - Casablanca  
Tél : 05 22 54 48 00 - Fax : 05 22 29 86 70

**Faiçal MEKOUAR**  
Associé

**Forvis Mazars**

**forvis mazars**  
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia  
7eme Etage - Casablanca  
Tél : 05 22 42 34 23 (17)

**Adnane LOUKILI**  
Associé

## BILAN (ACTIF)

(En Dirhams)	31 décembre 2024			31 décembre 2023
	Brut	Amortissements et provisions	Net	
<b>IMMOBILISATIONS EN NON VALEURS (A)</b>	<b>11 078 253 791</b>	<b>9 368 449 952</b>	<b>1 709 803 839</b>	<b>2 166 977 180</b>
Frais préliminaires	22 176 753		22 176 753	11 812 560
Charges à répartir sur plusieurs exercices	10 205 967 576	9 143 417 238	1 062 550 338	1 887 949 430
Primes de remboursement des obligations	850 109 461	225 032 714	625 076 747	267 215 191
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (B)</b>	<b>7 064 584 289</b>	<b>2 568 403 105</b>	<b>4 496 181 185</b>	<b>4 198 653 859</b>
Immobilisations en recherche et développement	304 452 438	268 323 730	36 128 708	57 490 605
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	1 256 573 059	807 875 808	448 697 252	105 274 307
Fonds commercial	1 100 648 153		1 100 648 153	1 100 648 153
Autres immobilisations incorporelles	4 402 910 638	1 492 203 567	2 910 707 072	2 935 240 793
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES (C)</b>	<b>124 572 819 185</b>	<b>68 377 921 544</b>	<b>56 194 897 641</b>	<b>77 371 520 706</b>
Terrains	3 775 233 903	1 233 489 430	2 541 744 473	2 574 813 057
Constructions	25 950 387 980	14 836 000 141	11 114 387 839	24 314 125 202
Installations techniques matériel et outillage	56 715 399 353	48 097 575 161	8 617 824 192	14 086 467 190
Matériel de transport	377 888 288	359 005 712	18 882 575	26 846 620
Mobilier, matériel de bureau et aménagements divers	1 691 839 408	1 527 225 986	164 613 422	229 801 292
Autres immobilisations corporelles	12 246 579 114	2 324 625 113	9 921 954 001	9 514 834 466
Immobilisations corporelles en cours	23 815 491 139		23 815 491 139	26 624 632 878
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (D)</b>	<b>51 192 399 979</b>	<b>1 496 885 186</b>	<b>49 695 514 793</b>	<b>27 721 314 274</b>
Prêts immobilisés	298 502 610	26 000	298 476 610	272 600 071
Autres créances financières	130 550 001	464 060	130 085 941	130 085 941
Titres de participation	50 763 347 368	1 496 395 126	49 266 952 242	27 318 628 263
Autres titres immobilisés				
<b>ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (E)</b>	<b>3 266 275 702</b>		<b>3 266 275 702</b>	<b>4 222 917 475</b>
Diminution des créances immobilisées				
Augmentation des dettes de financement	3 266 275 702		3 266 275 702	4 222 917 475
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>197 174 332 947</b>	<b>81 811 659 787</b>	<b>115 362 673 159</b>	<b>115 681 383 494</b>
<b>STOCKS (F)</b>	<b>9 417 875 779</b>	<b>2 141 693 374</b>	<b>7 276 182 405</b>	<b>11 224 218 990</b>
Marchandises				223 988 688
Matières et fournitures consommables	3 068 416 439	1 806 299 850	1 262 116 589	4 548 626 036
Produits en cours	5 438 137 118		5 438 137 118	4 280 473 595
Produits intermédiaires et produits résiduels	322 604 878	310 060 928	12 543 950	545 142 320
Produits finis	588 717 344	25 332 596	563 384 748	1 625 988 351
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (G)</b>	<b>83 143 752 067</b>	<b>1 575 455 761</b>	<b>81 568 296 306</b>	<b>58 684 925 363</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	16 023 774 466		16 023 774 466	11 748 825 688
Clients et comptes rattachés	23 673 125 727	1 534 052 200	22 139 073 527	27 121 434 243
Personnel	52 628 151	1 029 231	51 598 921	10 217 401
Organismes sociaux	1 952 363 714	35 844 296	1 916 519 418	1 591 439 097
État (Comptes d'impôts et taxes)	5 933 489 897		5 933 489 897	9 398 158 133
Autres débiteurs	35 376 361 185	4 530 035	35 371 831 150	8 654 512 825
Comptes de régularisation, Actif	132 008 927		132 008 927	160 337 975
<b>TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (H)</b>	<b>5 177 058 785</b>		<b>5 177 058 785</b>	<b>3 225 501 527</b>
<b>ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF (I)</b>	<b>167 442 809</b>		<b>167 442 809</b>	<b>466 767 653</b>
<b>TOTAL II (F+G+H+I)</b>	<b>97 906 129 441</b>	<b>3 717 149 135</b>	<b>94 188 980 305</b>	<b>73 601 413 532</b>
<b>TRÉSORERIE-ACTIF</b>	<b>692 932 477</b>		<b>692 932 477</b>	<b>3 036 907 692</b>
Chèques et valeurs à encaisser	14 897 669		14 897 669	92 164 150
Banques, TG et CCP	677 445 912		677 445 912	2 944 071 035
Caisses, régies d'avances et accreditifs	588 896		588 896	672 507
<b>TOTAL III</b>	<b>692 932 477</b>		<b>692 932 477</b>	<b>3 036 907 692</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)</b>	<b>295 773 394 865</b>	<b>85 528 808 923</b>	<b>210 244 585 942</b>	<b>192 319 704 719</b>

**BILAN (PASSIF)**

(En Dirhams)	31 décembre 2024	31 décembre 2023
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital fonds de dotation <sup>(1)</sup>	8 287 500 000	8 287 500 000
Moins: actionnaires capital souscrit non appelé capital appelé dont versé		
Prime d'émission de fusion d'apport	18 697 810 117	18 697 810 117
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	828 750 000	828 750 000
Autres réserves	25 701 710 000	34 513 340 000
Report à nouveau <sup>(2)</sup>	5 654	3 884
Résultats nets en instance d'affectation <sup>(2)</sup>		
Résultat net de l'exercice	-5 318 039 467	-1 560 894 480
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (A)</b>	<b>48 197 736 305</b>	<b>60 766 509 522</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (B)</b>		
Subventions d'investissements		
Provisions réglementées		
<b>DETTES DE FINANCEMENT (C)</b>	<b>100 115 797 765</b>	<b>76 431 125 989</b>
Emprunts obligataires	67 064 684 222	48 513 356 219
Crédits gouvernementaux et crédits acheteurs		
Crédits financiers	33 051 113 543	27 917 769 770
<b>PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (D)</b>	<b>6 564 422 774</b>	<b>7 899 961 200</b>
Provisions pour risques	1 333 377 175	3 069 475 812
Provisions pour charges	432 559 944	390 822 971
Engagements Sociaux	4 798 485 655	4 439 662 417
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (E)</b>	<b>375 694 096</b>	<b>65 750 395</b>
Augmentation des créances immobilisées		
Diminution des dettes de financement	375 694 096	65 750 395
<b>TOTAL I (A+B+C+D+E)</b>	<b>155 253 650 940</b>	<b>145 163 347 105</b>
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT (F)</b>	<b>38 167 229 905</b>	<b>42 828 818 249</b>
Fournisseurs et comptes rattachés	21 116 545 881	26 232 186 062
Clients créditeurs avances et acomptes	3 393 574 309	3 856 895 818
Personnel	536 584 261	657 982 217
Organismes sociaux	1 931 352 063	1 708 318 920
Etat - Impôt et taxes	1 098 860 254	822 738 912
Comptes d'associés		
Autres créanciers	9 308 532 317	8 990 893 290
Comptes de régularisation-passif	781 780 821	559 803 030
<b>AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (G)</b>	<b>2 597 385 892</b>	<b>1 112 086 586</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION-PASSIF (H)</b>	<b>234 700 345</b>	<b>35 452 779</b>
<b>TOTAL II (F+G+H)</b>	<b>40 999 316 142</b>	<b>43 976 357 613</b>
<b>TRESORERIE-PASSIF</b>		
Crédits d'escompte		
Crédits de trésorerie	13 950 000 000	3 180 000 000
Banques (soldes créditeurs)	41 618 860	
<b>TOTAL III</b>	<b>13 991 618 860</b>	<b>3 180 000 000</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>210 244 585 942</b>	<b>192 319 704 719</b>

<sup>(1)</sup> capital personnel débiteur

<sup>(2)</sup> bénéficiaire (+) déficitaire (-)

## COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES

(En Dirhams)	Opérations		TOTALS décembre 2024 3=2+1	Exercice 2023
	Propres à l'exercice 1	Concernant les exercices précédents 2		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>				
Ventes de marchandises (en l'état)	5 854 214 577		5 854 214 577	319 914 035
Ventes de biens & services produits	50 954 065 531	98 047 730	51 052 113 260	80 509 073 769
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>56 808 280 108</b>	<b>98 047 730</b>	<b>56 906 327 838</b>	<b>80 828 987 804</b>
Variation de stocks de produits (+-) <sup>(1)</sup>	-480 434 546		-480 434 546	-4 290 186 018
Immobilisations produites par l'Ese pour elle-même				
Subventions d'exploitation				
Autres produits d'exploitation				
Reprises d'exploitation transferts de charges	1 370 548 899	8 384 242	1 378 933 140	3 051 522 088
<b>TOTAL I</b>	<b>57 698 394 460</b>	<b>106 431 972</b>	<b>57 804 826 432</b>	<b>79 590 323 874</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>				
Achats revendus de marchandises <sup>(2)</sup>	5 812 239 892		5 812 239 892	1 071 894 875
Achats consommés de matières et fournitures <sup>(2)</sup>	11 789 185 082	6 732 830	11 795 917 912	32 191 853 785
Autres charges externes	19 515 539 155	61 574 159	19 577 113 313	21 685 625 998
Impôts et taxes	244 169 844	288 300	244 458 144	211 657 664
Charges de personnel	10 147 898 587	45 964 619	10 193 863 206	9 706 186 215
Autres charges d'exploitation				
Dotations d'exploitation	7 204 212 785	-199 962 271	7 004 250 514	10 205 514 366
<b>TOTAL II</b>	<b>54 713 245 344</b>	<b>-85 402 363</b>	<b>54 627 842 981</b>	<b>75 072 732 903</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION III (I-II)</b>			<b>3 176 983 450</b>	<b>4 517 590 971</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	462 725 712		462 725 712	649 688 325
Gains de change	560 444 219		560 444 219	1 227 384 317
Intérêts et autres produits financiers	1 586 831 105	1 053 645	1 587 884 750	689 998 458
Reprises financières; transferts de charges	2 102 126 524		2 102 126 524	2 141 709 681
<b>TOTAL IV</b>	<b>4 712 127 559</b>	<b>1 053 645</b>	<b>4 713 181 204</b>	<b>4 708 780 781</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>				
Charges d'intérêts	4 781 821 982	-1 795 761	4 780 026 222	3 445 169 302
Pertes de change	2 332 173 670		2 332 173 670	1 808 768 338
Autres charges financières	10 311		10 311	117 196
Dotations financières	1 309 409 412	247 977	1 309 657 389	1 978 979 324
<b>TOTAL V</b>	<b>8 423 415 375</b>	<b>-1 547 783</b>	<b>8 421 867 592</b>	<b>7 233 034 161</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER VI (IV-V)</b>			<b>-3 708 686 388</b>	<b>-2 524 253 380</b>
<b>RÉSULTAT COURANT VII (III+VI)</b>			<b>-531 702 937</b>	<b>1 993 337 590</b>
<b>PRODUITS NON COURANTS</b>				
Produits des cessions d'immobilisations	33 650 521 419	37 218 973	33 687 740 392	1 466 371 043
Subventions d'équilibre				
Reprises sur subventions d'investissement				
Autres produits non courants	349 668 755	571 572 371	921 241 126	167 250 570
Reprises non courantes; transferts de charges	308 085 987		308 085 987	52 331 531
<b>TOTAL VIII</b>	<b>34 308 276 161</b>	<b>608 791 344</b>	<b>34 917 067 505</b>	<b>1 685 953 145</b>
<b>CHARGES NON COURANTES</b>				
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédées	33 087 022 615		33 087 022 615	1 536 729 154
Subventions accordées	1 715 343 116		1 715 343 116	753 273 474
Autres charges non courantes	1 895 627 070	482 641 912	2 378 268 983	1 977 160 284
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	1 669 997 831		1 669 997 831	764 386 356
<b>TOTAL IX</b>	<b>38 367 990 633</b>	<b>482 641 912</b>	<b>38 850 632 546</b>	<b>5 031 549 268</b>
<b>RÉSULTAT NON COURANT (VIII-IX)</b>			<b>-3 933 565 041</b>	<b>-3 345 596 123</b>
<b>RÉSULTAT AVANT IMPÔTS (VII+X)</b>			<b>-4 465 267 978</b>	<b>-1 352 258 533</b>
<b>IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS XII</b>			<b>852 771 489</b>	<b>208 635 947</b>
<b>RÉSULTAT NET (XI-XII)</b>			<b>-5 318 039 467</b>	<b>-1 560 894 480</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+IV+VIII)</b>			<b>97 435 075 141</b>	<b>85 985 057 799</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+V+IX+XII)</b>			<b>102 753 114 608</b>	<b>87 545 952 279</b>
<b>RÉSULTAT NET (total des produits-total des charges)</b>			<b>-5 318 039 467</b>	<b>-1 560 894 480</b>

<sup>(1)</sup> Variation de stock : Stock final - stok initial, augmentation (+), diminution (-)

<sup>(2)</sup> Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks

## ÉTAT DES SOLDES DE GESTION (E.S.G )

### I- TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (T.F.R)

(En Dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
1- Ventes de Marchandises (en l'état)	5 854 214 577	319 914 035
2- Achats revendus de marchandises	5 812 239 892	1 071 894 875
<b>I-MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ÉTAT (1-2)</b>	<b>41 974 686</b>	<b>-751 980 840</b>
<b>II-PRODUCTION DE L'EXERCICE : (3+4+5)</b>	<b>50 571 678 714</b>	<b>76 218 887 751</b>
3- Ventes de Biens et services produits	51 052 113 260	80 509 073 769
4- Variation stocks de produits	-480 434 546	-4 290 186 018
5- Immobilisations et articles codifiés produits par l'entreprise pour elle-même		
<b>III-CONSOMMATION DE L'EXERCICE : (6+7)</b>	<b>31 373 031 226</b>	<b>53 877 479 783</b>
6- Achats consommés de matières et fournitures	11 795 917 912	32 191 853 785
7- Autres charges externes	19 577 113 313	21 685 625 998
<b>IV-VALEUR AJOUTÉE (I+II-III)</b>	<b>19 240 622 174</b>	<b>21 589 427 128</b>
+ Subventions d'exploitation		
- Impôts et taxes	244 458 144	211 657 664
- Charges de Personnel	10 193 863 206	9 706 186 215
<b>V-EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION (EBE)</b>	<b>8 802 300 824</b>	<b>11 671 583 249</b>
<b>OU INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (IBE)</b>		
+ Autres produits d'exploitation		
- Autres charges d'exploitation		
+ Reprises d'exploitation et transferts de charges	1 378 933 140	3 051 522 088
- Dotations d'exploitation	7 004 250 514	10 205 514 366
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (+ OU -)</b>	<b>3 176 983 450</b>	<b>4 517 590 971</b>
<b>+ RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>-3 708 686 388</b>	<b>-2 524 253 380</b>
<b>RÉSULTAT COURANT (+OU-)</b>	<b>-531 702 937</b>	<b>1 993 337 590</b>
<b>+ RÉSULTAT NON COURANT</b>	<b>-3 933 565 041</b>	<b>-3 345 596 123</b>
<b>VI-IMPÔT SUR LES RÉSULTATS</b>	<b>852 771 489</b>	<b>208 635 947</b>
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (+ OU -)</b>	<b>-5 318 039 467</b>	<b>-1 560 894 480</b>

### II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

(En Dirhams)	Exercice 2024	Exercice 2023
<b>Résultat net de l'exercice</b>	<b>-5 318 039 467</b>	<b>-1 560 894 480</b>
Bénéfice +		
Perte -	-5 318 039 467	-1 560 894 480
+ Dotations d'exploitation <sup>(1)</sup>	6 605 881 075	7 990 519 598
+ Dotations financières <sup>(1)</sup>	1 142 214 580	1 512 211 671
+ Dotations non courantes <sup>(1)</sup>	62 587 399	754 378 335
- Reprises d'exploitation <sup>(2)</sup>		1 382 070
- Reprises financières <sup>(2)</sup>	1 486 372 180	1 665 203 257
- Reprises non courantes <sup>(2)(3)</sup>	560 573 142	114 169 102
- Produits des cessions d'immobilisations	33 687 740 392	1 466 371 043
+ Valeurs nettes d'amortissement des immobilisations sorties	33 087 022 615	1 536 729 154
<b>CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT (C A F)</b>	<b>-155 019 511</b>	<b>6 985 818 806</b>
- Distribution de bénéfices	7 250 733 750	9 301 061 250
<b>AUTOFINANCEMENT</b>	<b>-7 405 753 261</b>	<b>-2 315 242 444</b>

#### (1) A l'exclusion des dotations :

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;

#### (2) A l'exclusion des reprises :

- D'exploitation relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Financières relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie;
- Non courantes relatives aux actifs et passifs circulants et à la trésorerie

#### (3) Y compris reprises sur subventions d'investissement

## TABLEAU DE FINANCEMENT DE L'EXERCICE

### I- SYNTHÈSE DES MASSES DU BILAN

(En Dirhams)	Exercice 2024 a	Exercice 2023 b	Variation a - b	
			Emplois	Ressources
Fonds de roulement fonctionnel (A)	39 890 977 781	29 481 963 611		10 409 014 170
Besoin de financement global (B)	53 189 664 164	29 625 055 919	23 564 608 245	
<b>TRÉSORERIE NETTE (actif-passif) = (A - B)</b>	<b>-13 298 686 382</b>	<b>-143 092 308</b>		<b>13 155 594 075</b>

### II- EMPLOIS ET RESSOURCES

(En Dirhams)	Exercice 2024		Exercice 2023	
	Emplois	Ressources	Emplois	Ressources
<b>I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
Autofinancement (A)	7 405 753 261		2 315 242 444	
Cessions et réductions d'immobilisations (B)		33 687 740 392		1 466 371 043
Augmentation des capitaux propres et provisions durables (C)		1 363 176 740		726 699 475
Augmentation des dettes de financement (D)		35 406 581 800		15 174 807 700
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES (A+B+C+D)</b>	<b>7 405 753 261</b>	<b>70 457 498 932</b>	<b>2 315 242 444</b>	<b>17 367 878 218</b>
<b>II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE (FLUX)</b>				
Acquisitions et augmentations d'immobilisations (E)	40 210 484 400		18 985 428 192	
Remboursement des capitaux propres (F)				
Provisions durables pour risques et charges (G)	1 229 672 291		1 266 569 319	
Remboursement des dettes de financement (H)	10 455 324 551		3 957 082 809	
Emplois en non valeurs (I)	747 250 259		1 012 872 660	
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H+I)</b>	<b>52 642 731 500</b>		<b>25 221 952 981</b>	
<b>III VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL (B F G)</b>				
				<b>5 399 968 983</b>
<b>IV VARIATION DE LA TRÉSORERIE</b>				
		<b>13 155 594 075</b>		<b>4 769 348 224</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>83 613 093 006</b>	<b>83 613 093 006</b>	<b>27 537 195 424</b>	<b>27 537 195 424</b>

## TABLEAU DES PROVISIONS

(En Dirhams)	Montant Début période	Dotations			Part patronale part salariale capitalisation et virement	Reprises			Paiements et régularisations	Montant fin période
		D'exploitation	Financières	Non courantes		D'exploitation	Financières	Non courantes		
1 Provisions pour dépréciation de l'actif immobilisé	1 042 103 517		587 232 434			23 685 303				1 605 650 648
2 Provisions règlementées										
3 Provisions durables pour risques & charges	7 899 961 200		515 315 048	50 383 742	1 363 176 740		1 486 372 180	236 369 485	1 541 672 291	6 564 422 774
<b>SOUS TOTAL (A)</b>	<b>8 942 064 717</b>		<b>1 102 547 482</b>	<b>50 383 742</b>	<b>1 363 176 740</b>	<b>23 685 303</b>	<b>1 486 372 180</b>	<b>236 369 485</b>	<b>1 541 672 291</b>	<b>8 170 073 422</b>
4 Provisions pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	3 588 539 456	289 555 874		604 840		161 551 034				3 717 149 135
5 Provisions pour risques & charges :										
Provisions pour pertes de change	466 767 653		167 442 809				466 767 653			167 442 809
Provisions pour risques et charges	645 318 933	149 169 725		1 588 300 000	312 000 000	193 129 074		71 716 502		2 429 943 083
6 Provisions pour dépréciation des comptes trésorerie										
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>4 700 626 042</b>	<b>438 725 599</b>	<b>167 442 809</b>	<b>1 588 904 840</b>	<b>312 000 000</b>	<b>354 680 108</b>	<b>466 767 653</b>	<b>71 716 502</b>		<b>6 314 535 027</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>13 642 690 758</b>	<b>438 725 599</b>	<b>1 269 990 291</b>	<b>1 639 288 582</b>	<b>1 675 176 740</b>	<b>378 365 411</b>	<b>1 953 139 833</b>	<b>308 085 987</b>	<b>1 541 672 291</b>	<b>14 484 608 449</b>



## ÉTAT DES DÉROGATIONS (ÉTAT A2)

Indication des dérogations	Justification des dérogations	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
<b>I/ DÉROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX :</b>		
Principe de spécialisation des exercices	<p>1) Suite à la saisine du Comité de Veille Economique au CNC et conformément à l'avis numéro 13 du CNC en date du 29 Avril 2020, les cotisations au Fonds spécial Covid-19 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices</p> <p>2) Conformément à l'avis numéro 27 du CNC en date du 27 septembre 2023, les cotisations au « Fonds spécial pour la gestion des effets du tremblement de terre ayant touché le Royaume du Maroc » institué par le décret n°2.23.811 du 11 septembre 2023 ont fait l'objet d'étalement en charges à répartir sur plusieurs exercices</p>	<p>1) Comptabilisation de 3 milliards MAD en charges à répartir en 2020 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5<sup>ème</sup> en dotations d'exploitation pour un montant de 600 Millions MAD au titre de 2024</p> <p>2) Comptabilisation de 1 milliards MAD en charges à répartir en 2023 et comptabilisation d'un amortissement de 1/5<sup>ème</sup> en dotations d'exploitation pour un montant de 200 Millions MAD au titre de 2024</p>
<b>II/ DÉROGATIONS AUX METHODES D'ÉVALUATION :</b>		
<b>III/ DÉROGATIONS AUX RÈGLES D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES ÉTATS DE SYNTHÈSE</b>		

## ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES

Nature des changements	Justification des changements	Influence des dérogations sur le patrimoine, la situation financière et les résultats
<b>I/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES MÉTHODES D'ÉVALUATION :</b>		<b>NEANT</b>
Aucun changement		
<b>II/ CHANGEMENTS AFFECTANT LES RÈGLES DE PRÉSENTATION :</b>		<b>NEANT</b>
Aucun changement		

## TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIÈRES

(En Dirhams)	Montant brut		Augmentation			Diminution		Montant brut
	Début exercice	Acquisition	Prod. de l'entreprise p/elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	Fin d'exercice
Immobilisations en non-valeurs (A)	10 331 003 531	704 978 635		42 271 624				11 078 253 791
Immobilisations incorporelles (B)	6 123 541 945	2 066 472 271		135 257 143		-1 260 687 070		7 064 584 289
Immobilisations corporelles (C)	155 749 437 772	15 446 700 625				-46 445 790 445	-177 528 767	124 572 819 185
<b>TOTAL (A+B+C)</b>	<b>172 203 983 248</b>	<b>18 218 151 532</b>		<b>177 528 767</b>		<b>-47 706 477 515</b>	<b>-177 528 767</b>	<b>142 715 657 265</b>

TABLEAU DES TITRES DE PARTICIPATIONS

Raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Devise	Capital social (En devise)	Participation (en %)	Prix d'acquisition global	Provisions	Valeur Comptable nette	Extraits des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produit inscrit au CPC de l'exercice
								Date de clôture	Situation nette	Résultat net	
<b>* SOCIÉTÉS MAROCAINES</b>											
Phosboucrââ	MINES	MAD	1 000 000 000	100	1 398 960 000		1 398 960 000	31/12/2024	6 582 937 283	-152 023 095	
OCP NUTRICROPS S A	CHIMIE	MAD	31 300 145 000	100	31 300 145 000		31 300 145 000	31/12/2024	36 539 432 289	5 129 879 637	
Euro Maroc Phosphore - EMA	CHIMIE	MAD	346 500 000	33,33	115 500 000		115 500 000	31/12/2024	1 578 208 227	-60 151 776	
Indo Maroc Phosphore - IMA	CHIMIE	MAD	619 998 000	33,33	206 666 000		206 666 000	31/12/2024	1 667 995 324	390 134 747	166 779 462
PAKISTAN MAROC PHOSPHORE - PMP	CHIMIE	MAD	800 000 000	50	400 000 000		400 000 000	31/12/2024	2 163 073 633	378 876 601	125 000 000
OCP FERTINAGRO ADVANCED SOLUTIONS	ENGRAIS/SERVICES	MAD	398 474 200	50	199 237 100		199 237 100	31/12/2024	492 065 291	84 213 740	
OCP AFRICA	ENGRAIS/SERVICES	MAD	1 469 418 400	100	1 553 534 600	123 304 600	1 430 230 000	31/12/2024	1 391 413 523	47 443 662	
OCP GREEN ENERGY	ENERGIES RENOUVELABLES	MAD	375 000 000	100	375 000 000		375 000 000	31/12/2024	346 924 648	-22 160 523	
OCP GREEN WATER	TRAITEMENT DES EAUX	MAD	4 000 000 000	100	4 000 000 000		4 000 000 000	31/12/2024	3 636 639 170	-342 368 133	
- DUPONT OCP OPERATIONS CONSULTING - DOOC	CONSEIL	MAD	50 000 000	100	40 448 059		40 448 059	31/12/2024	60 686 759	10 307 826	
JACOBS ENGINEERING S A - JESA	ENGINEERING	MAD	45 000 000	50	22 500 000		22 500 000	31/12/2024	1 568 697 973	520 094 905	83 819 250
OCP SOLUTIONS	CONSEIL	MAD	20 000 000	100	67 055 913	48 497 487	18 558 426	31/12/2024	82 543 203	11 886 320	
TEAL TECHNOLOGY & SERVICES - TTS	TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION/ SERVICES	MAD	15 000 000	100	27 365 812		27 365 812	31/12/2024	89 115 931	34 094 314	
OCP HOSPITALITY	HÔTELLERIE / SERVICES	MAD	5 155 167 620	100	5 170 361 363	640 458 200	4 529 903 163	31/12/2024	4 517 999 264	-582 269 620	
SOCIÉTÉ D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE MAZAGAN - SAEDM	PROMOTION IMMOBILIERE	MAD	608 382 000	100	1 917 377 722		1 917 377 722	31/12/2024	553 101 993	-4 531 804	
OCP INNOVATION FUND FOR AGRICULTURE - OIFFA	FONDS D'INVESTISSEMENT	MAD	200 000 000	100	200 000 000	19 000 000	181 000 000	31/12/2024	182 765 715	-4 564 586	
SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS RÉGIONAUX - SOTREG	TRANSPORT	MAD	56 000 000	100	225 000 000		225 000 000	31/12/2024	213 086 195	21 512 667	
COMPAGNIE MAROCAINE DE TRANSPORT ET D'AFFRÈTEMENTS MARITIMES - COMATAM	MARITIME	MAD	14 500 000	100	14 300 000		14 300 000	31/12/2024	58 297 956	23 342 771	
CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES DES PHOSPHATES MINÉRAUX (CERPHOS)	ETUDES	MAD	7 400 000	100	148 683 000	147 879 459	803 541	31/12/2024	2 973 731	-280 600	
OCP SPORT DEVELOPMENT	AUTRES	MAD	9 750 000	100	9 750 000		9 750 000				
FONDATION SOCIALE GROUPE OCP	SOCIAL	MAD	100 000	100	100 000		100 000				
S E P K	AUTRES	MAD	35 000 000	12	4 200 000	4 200 000					
SIDETSA	AUTRES	MAD	6 100 000	25	1 525 000	1 525 000					
STOZ	AUTRES	MAD	1 000 000	35	350 000	350 000					
SCI DE LA MAISON D'ÉTUDIANTS DE PARIS	AUTRES	MAD	258 000	17	45 000	45 000					
<b>TOTAL (A)</b>					<b>47 398 104 569</b>	<b>985 259 745</b>	<b>46 412 844 824</b>				<b>375 598 712</b>
<b>* SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES</b>											
ZUARI MAROC PHOSPHATES PRIVATE LIMITED - ZMPPL	ENGRAIS	INR	3 596 324 560	50	403 740 176		403 740 176				
PRAYON S A	CHIMIE	EUR	49 800 000	50	200 919 860		200 919 860	31/12/2024	218 876 KEUR	3 508 KEUR	86 156 000
OCP INTERNATIONAL	BUREAU REPRESENTATION	USD	276 257 579	100	2 631 324 596	510 610 306	2 120 714 290	31/12/2024	191 232 KUSD	2 442 KUSD	
OCP NORTH AMERICA	BUREAU REPRESENTATION	USD	5 041 000	100	47 365 221		47 365 221	31/12/2024	35 222 KUSD	10 963 KUSD	
OCP DE ARGENTINA	BUREAU REPRESENTATION	ARS	5 000 000	92	8 811 552		8 811 552				
3A INNOVATION CENTER LIMITED	BUREAU REPRESENTATION	USD	5 000 000	50	49 958 000		49 958 000				
SEEFKO	BUREAU REPRESENTATION	USD	1 000 000	50	4 520 400		4 520 400	31/12/2024	3 520 KUSD	968 KUSD	971 000
UM6P PARIS OFFICE ( UM6PP )	IMMOBILIER/ SERVICES	EUR	30 420 914	5	18 076 919		18 076 919	31/12/2024	19 412 KEUR	26 KEUR	
MAISON DES MINES DES PONTS ET CHAUSSEES	IMMOBILIER	EUR	60 000	0,25	602	602					
SOCIÉTÉ TUNISIENNE DES ENGRAIS PULVÉRISÉS	AUTRES	DIN	35 000	1,4	1 000		1 000				
SOCIÉTÉ DE TRANSPORT & D'AFFRÈTEMENT	MARITIME	EUR	84 500	100	524 472	524 472					
<b>TOTAL (B)</b>					<b>3 365 242 799</b>	<b>511 135 381</b>	<b>2 854 107 419</b>				<b>87 127 000</b>
<b>TOTAL GENERAL (A+B)</b>					<b>50 763 347 368</b>	<b>1 496 395 126</b>	<b>49 266 952 242</b>				<b>462 725 712</b>

## TABLEAU DES CRÉANCES

Créances	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>51 192 399 979</b>	<b>51 050 872 369</b>	<b>141 527 610</b>		<b>3 365 242 800</b>		<b>919 684</b>	
Prêts immobilisés	298 502 610	156 975 000	141 527 610					
Autres créances financières	130 550 001	130 550 001					919 684	
Titres de participation	50 763 347 368	50 763 347 368			3 365 242 800			
<b>CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>83 143 752 067</b>	<b>25 630 850 578</b>	<b>55 978 905 500</b>	<b>1 533 995 989</b>	<b>6 771 838 428</b>	<b>6 533 182 877</b>	<b>65 955 341 819</b>	<b>25 871 345</b>
Fournisseurs débiteurs, avances et acompte	16 023 774 466		16 023 774 466		2 294 390 840	46 136 046	10 542 901 022	
Clients, armateurs et comptes rattachés	23 673 125 727		22 139 129 738	1 533 995 989	4 456 534 147	152 489 596	18 811 483 102	25 871 345
Personnel	52 628 151		52 628 151		439 470			
Organismes sociaux	1 952 363 714		1 952 363 714			371 934 086	1 578 228 776	
État (impôts et taxes)	5 933 489 897		5 933 489 897			5 933 489 897		
Autres débiteurs	35 376 361 185	25 630 850 578	9 745 510 607		20 473 970	29 133 252	35 011 610 748	
Comptes de régularisation -Actif-	132 008 927		132 008 927				11 118 172	

## TABLEAU DES DETTES

Dettes	Total	Analyse par échéance			C/V des montants en devises	Autres analyses		
		Plus d'un an	Moins d'un an	Échues et non recouvrées		Montants sur l'Etat et organismes publics	Montants sur les entreprises liées	Montants représentés par les effets
<b>DETTES DE FINANCEMENT</b>	<b>100 115 797 765</b>	<b>88 157 041 255</b>	<b>11 958 756 511</b>		<b>65 873 161 409</b>	<b>164 760 439</b>	<b>3 452 509 377</b>	
Emprunts obligataires	67 064 684 222	61 456 740 000	5 607 944 222		47 064 684 222			
Autres dettes de financement	33 051 113 543	26 700 301 255	6 350 812 289		18 808 477 187	164 760 439	3 452 509 377	
<b>DETTES DU PASSIF CIRCULANT</b>	<b>38 167 229 905</b>		<b>38 167 229 905</b>		<b>5 455 031 820</b>	<b>2 258 636 156</b>	<b>20 582 407 543</b>	
Fournisseurs et comptes rattachés	21 116 545 881		21 116 545 881		3 382 813 049	234 603 477	10 295 092 358	
Clients, armateurs avances et acomptes	3 393 574 309		3 393 574 309		1 415 072 851		971 029 844	
Personnel	536 584 261		536 584 261					
Organismes sociaux	1 931 352 063		1 931 352 063			903 965 933	1 017 465 214	
État (impôts et taxes)	1 098 860 254		1 098 860 254		63 204	1 098 860 254		
Autres créanciers	9 308 532 317		9 308 532 317		149 681 383	21 206 491	8 298 820 127	
Comptes de régularisation -Passif-	781 780 821		781 780 821		507 401 333			

## MONTANTS DES SÛRETÉS RÉELLES DONNÉES OU REÇUES

Tiers créditeurs ou tiers débiteurs	Montant couvert par la sûreté	Nature	Date et lieu d'inscription	Objet	Valeur comptable nette de la sûreté reçue à la date de clôture
<b>Sûretés données</b>					<b>NEANT</b>
<b>Sûretés reçues</b>					<b>NEANT</b>

## ENGAGEMENTS FINANCIERS REÇUS OU DONNÉS HORS OPÉRATIONS DE CRÉDIT-BAIL (EN DIRHAMS)

Engagements donnés	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Engagement par signature auprès des banques	110 904 043	531 577 323
Avals et cautions : Cautions Bancaires	80 000 000	80 000 000
<b>TOTAL (1)</b>	<b>190 904 043</b>	<b>611 577 323</b>

Engagements reçus	31 décembre 2024	31 décembre 2023
Engagement par signature : Emprunts garantis	2 103 800 000	
Engagement par signature des établissements financiers	6 170 556 552	6 778 195 226
Autres engagements et garanties reçues sur contrats et marchés	8 584 854 627	7 349 075 658
<b>TOTAL (2)</b>	<b>16 859 211 179</b>	<b>14 127 270 884</b>

## PASSIFS ÉVENTUELS

### Passifs éventuels

Conformément à la législation en vigueur, l'exercice 2024 n'est pas encore prescrit, les déclarations fiscales de la société OCP SA relatives audit exercice peuvent faire l'objet de contrôle par l'administration fiscale et de rappels éventuels.

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Néant



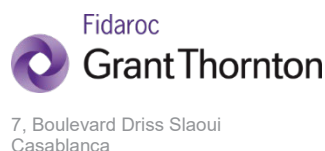
7, Boulevard Driss Slaoui  
Casablanca



76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7<sup>ème</sup> étage  
Casablanca

**OCP S.A**

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**



76, Bd Abdelmoumen  
Résidence Koutoubia, 7<sup>ème</sup> étage  
Casablanca

Aux Actionnaires de la société  
**OCP S.A**  
2, Rue Al Abtal - Hay Erraha - Immeuble OCP  
Casablanca

## **RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024**

### **Audit des états de synthèse**

#### **Opinion**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 juin 2024, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société OCP S.A, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 48.197.736 compte tenu d'une perte nette de KMAD 5.318.039.

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société OCP S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Questions clés de l'audit**

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états de synthèse de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états de synthèse pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clés de l'audit	Notre réponse
<b>Evaluation des immobilisations corporelles</b>	
<p>Au 31 décembre 2024, la valeur nette comptable des immobilisations corporelles s'élève à MMAD 56.195.</p> <p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique d'acquisition ou de production, diminué des amortissements et des dépréciations éventuelles. Ce coût est augmenté des coûts d'emprunt encourus pendant la phase de construction des actifs concernés.</p> <p>Les immobilisations sont amorties selon les modalités définies dans le paragraphe I.A.3 de l'état A.1.</p> <p>OCP S.A. procède à des tests de dépréciation des immobilisations corporelles sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie futurs, lorsqu'il existe des indices de perte de valeur des dites immobilisations.</p> <p>Nous avons considéré que l'évaluation des immobilisations corporelles est un point clé de l'audit en raison :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du poids de ces actifs dans les comptes de la société, et de la poursuite par la société de son programme d'investissements ;</li> <li>- du fait de l'impact significatif des dates de mise en service effectives sur les amortissements de la période et sur la valeur nette de l'immobilisation ;</li> <li>- du fait que l'évaluation des immobilisations corporelles requiert de la part de la Direction l'exercice de jugement et l'utilisation d'estimations dans :             <ul style="list-style-type: none"> <li>o La définition des durées d'amortissement retenues par composants ;</li> <li>o La détermination des flux de trésorerie futurs actualisés utilisés le cas échéant, pour les tests de dépréciation.</li> </ul> </li> </ul>	<p>Les travaux que nous avons effectués ont principalement consisté à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à la comptabilisation des immobilisations corporelles, à la capitalisation des investissements et à la mise en service des immobilisations, à l'estimation de la durée d'amortissement des actifs amortissables ainsi qu'à leur évaluation et leur dépréciation ;</li> <li>▪ tester l'efficacité des contrôles clés relatifs à ces procédures, en particulier ceux relatifs à la mise en service des immobilisations corporelles, à la durée et à la date de début de leur amortissement ;</li> <li>▪ nous avons également, sur la base d'échantillonnage, procédé à un examen des dates effectives de mise en service des immobilisations et de leurs durées d'amortissement en consultant la documentation disponible et en nous entretenant avec des chefs de projet ;</li> <li>▪ nous avons procédé à un examen critique de l'existence éventuelle d'indices de pertes de valeur au 31 décembre 2024 à travers l'analyse des indicateurs de production et de performance industrielle et commerciale par rapport aux capacités de production et aux performances historiques. La société n'a pas identifié durant l'exercice des indices de perte de valeur de ses immobilisations corporelles.</li> </ul>
2	

**Provision pour avantages au personnel**

La société dispose de plusieurs régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations et prestations définies.

Ces régimes comprennent notamment : l'allocation décès et la couverture médicale post-emploi.

La valeur actuarielle des avantages du personnel accumulés liés à ces engagements s'élève à MMAD 4 798 au 31 décembre 2024.

Les régimes à prestations définies font l'objet d'une évaluation actuarielle de l'engagement selon la méthode des unités de crédit projetées, prenant en compte des hypothèses démographiques et financières et dont les hypothèses actuarielles sont revues sur un rythme annuel.

L'évaluation des passifs des engagements au titre des avantages au personnel ainsi que de la charge actuarielle de l'exercice, requiert du jugement pour déterminer les hypothèses appropriées à retenir telles que les taux d'actualisation et d'inflation, la date prévisionnelle de basculement vers l'AMO (Assurance Maladie Obligatoire), le taux d'évolution des coûts médicaux, les futures augmentations de salaires, les tables de mortalité, etc.

Il est à noter que la société a prévu le basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026.

La variation de certaines de ces hypothèses pourrait avoir une incidence significative sur la détermination du passif comptabilisé ainsi que sur le résultat de la société. De ce fait, nous avons considéré l'évaluation de la provision pour avantages au personnel comme un point clé de l'audit.

Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi appliqué par la société.

Avec l'assistance de nos experts en actuariat, nos travaux ont notamment consisté à :

- procéder à un examen des principales hypothèses retenues, notamment les taux d'actualisation et d'inflation au regard des conditions de marché ;
- apprécier la cohérence des hypothèses relatives notamment aux évolutions de salaires et aux données démographiques (tables de mortalité, taux d'inflation des coûts médicaux) avec les spécificités des régimes et celles de l'entité ;
- examiner les calculs préparés par la société, notamment ceux étayant la sensibilité de la dette aux variations du taux d'actualisation et aux variations du taux d'évolution des coûts médicaux ;
- analyser l'hypothèse relative au basculement du régime maladie vers l'AMO en 2026, au regard de l'évolution des textes réglementaires ;
- examiner, sur base de sondages, la correcte transcription dans le calcul des engagements effectué par la société des données individuelles et des hypothèses actuarielles et démographiques retenues par la Direction.



<b>Evaluation des titres de participations</b>	
<p>Les titres de participation figurant au bilan de la société au 31 décembre 2024 s'élèvent à un montant net de MMAD 49.267.</p> <p>Les titres de participation sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition. Ces titres sont dépréciés lorsque la valeur comptabilisée à l'entrée dans le patrimoine est inférieure à celle de l'inventaire à la date de clôture de l'exercice.</p> <p>Comme indiqué dans l'ETIC, la valeur d'inventaire est déterminée par la Direction en fonction du cours moyen du dernier mois s'il s'agit de titres cotés, de la valeur probable de négociation, de la valeur d'usage, ou de la valeur déterminée à partir de la situation financière de la participation.</p> <p>Lorsque la valeur d'inventaire des titres est inférieure à leur valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.</p> <p>Compte tenu du caractère significatif des titres de participation dans les comptes, de l'importance du jugement dans l'estimation de leurs valeurs d'inventaire, nous avons considéré que l'évaluation des titres de participation constituait un point clé de notre audit.</p>	<p>Nos travaux ont consisté à :</p> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments historiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Examiner la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ainsi que les ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres.</li> </ul> <p>Pour les évaluations reposant sur des éléments prévisionnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Obtenir les prévisions de flux de trésorerie d'exploitation des activités des entités concernées établies par la Direction ;</li> <li>- Examiner les hypothèses retenues au regard de l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes ;</li> <li>- Comparer les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;</li> <li>- Tester l'exactitude arithmétique des calculs des valeurs d'inventaire retenues par la société ;</li> <li>- Apprécier le caractère recouvrable des créances rattachées au regard des analyses effectuées sur les titres de participation.</li> </ul>

### **Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse**

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95, telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance que la société OCP S.A a procédé, au cours de l'exercice 2024, à la création de la société OCP SPORT DEVELOPMENT S.A « OSD » pour un montant de capital social de MMAD 39 dont MMAD 9,75 libéré au 31 décembre 2024.

Casablanca, le 18 mars 2025

#### Les commissaires aux Comptes

**Fidaroc Grant Thornton**

FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre Réseau Grant Thornton  
International  
7 Bd. Driss El Glaoui Casablanca  
Tél : 05 22 54 46 00 - Fax : 05 22 29 66 70

**Faïçal MEKOUAR**  
Associé

**Forvis Mazars**

forvis mazars  
76 Bd Abdelmoumen Rés. Koutoubia  
7ème Etage - Casablanca  
Tél 05 22 42 34 23

**Adnane LOUKILI**  
Associé

